

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens
Conseil d'arrondissement du 1^{er} juin 2010**

1) Monsieur Claude Picard 10-116441 CA du 1^{er} juin 2010

En lien avec le dossier Turcot, il remercie le conseil pour les considérations énoncées pour la santé des citoyens. De plus, il remercie la conseillère Huguette Roy pour la modification de la vitesse de circulation des véhicules à 40 km/h. Il rappelle le dépôt de la pétition lors du dernier conseil d'arrondissement indiquant que 46 autres noms sont à ajouter à la pétition mais que les documents qui en attestent n'ont pas été retrouvés.

Le maire remercie le résidant pour ses commentaires.

- Répondu sur place

2) Monsieur Derek Robertson 10-116444 Ca du 1er juin 2010

Remercie le conseil pour la campagne d'embellissement et la distribution de fleurs et d'arbustes indiquant que le jardin collectif de l'allée des tanneries en a bénéficiée. Il souligne qu'il aurait aimé que le commandant Célestin participe à la cérémonie de signature du livre d'or pour la reconnaissance pour acte de civisme. En référence au suivi de son commentaire du mois dernier, il indique qu'il est toujours en attente qu'on le contacte. Sur la question des trains de banlieue vers l'ouest, il demande si des tracés ont été déposés ou si les élus ont été contactés concernant les projets de train de banlieue vers Rigaud et de navette ferroviaire vers l'aéroport Trudeau ou si le conseil a des informations sur les impacts de ces propositions pour le Sud-Ouest. Il souligne qu'il y a beaucoup de nids de poules sur la piste cyclable qui traverse l'allée des tanneries (entre les rues de Courcelle et Saint-Rémi) et demande que la piste cyclable soit réparée par l'arrondissement.

La conseillère Véronique Fournier indique que l'administration a tenté de communiquer avec lui à quelques reprises mais que ce fut sans succès, probablement à cause d'un numéro de téléphone erroné mais que cela sera corrigé ce soir.

Monsieur Sandy Hébert, directeur de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social précise que le résidant recevra une lettre de sa part lui demandant de communiquer avec lui pour ces raisons.

Le maire invite le résidant à participer au concours d'embellissement. Sur la question des tracés, le maire indique que des discussions sont en cours à la ville centre entre les deux tracés (ADM et AMT) et que du point de vue des impacts, celui de l'AMT avec le projet de Cadillac-Fairview nous semble des plus intéressants et que l'on doit regarder la dynamique de ceux qui investissent. Il indique qu'il y aura des interventions au prochain conseil de ville pour voir où la ville centre se situe mais que l'arrondissement n'a pas été sollicité sur cette question. Concernant les nids de poules, le maire invite la population à placer un appel au 311 pour ces questions et indique que l'on communiquera avec lui pour plus de précisions.

- Répondu sur place

- 3) Madame Christine Tétreault 10-116447 Ca du 1er juin 2010**
- Explique qu'une problématique perdure depuis trois ans avec le spa et la douche de son voisin qui s'écoulent sur son terrain et qui endommagent sa propriété. Elle rappelle avoir contacté le 311 à plusieurs reprises sur la question et qu'elle subit aussi du harcèlement de la part de son voisin.
- Le maire indique que des vérifications seront effectuées et que l'on communiquera avec elle afin de l'aider à régler la situation.*
- La DAUSE fera les vérifications d'usages sur le dossier.
- 4) Monsieur Richard Houle 10-116450 Ca du 1er juin 2010**
- Représente l'école Honoré-Mercier qui a mis sur pied un programme de football pour contrer le décrochage scolaire. Il demande s'il serait possible d'avoir de l'éclairage dans le parc Drake pour que l'équipe puisse en faire son lieu principal pour les pratiques et les parties.
- Le maire indique que l'arrondissement connaît le programme et qu'il est question que la ville centre puisse rapatrier des lampadaires et qu'ils soient réinstallés dans un autre parc.*
- Monsieur Sandy Hébert, directeur de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social indique qu'il y a des discussions en cours pour que des tours d'éclairage soient réinstallées au parc de la Vérendrye.*
- La direction des Travaux publics fera les estimations des coûts pour la faisabilité de ce projet.
- 5) Madame Lucie Boudreau 10-116453 Ca du 1er juin 2010**
- À titre de directrice adjointe de l'école Honoré-Mercier, elle demande si le drainage au parc Drake est bien fait car elle indique qu'elle a pris connaissance de la résolution d'un montant de 125 000 \$ pour le drainage du parc Leber.
- Monsieur Sandy Hébert, directeur de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social indique que le dossier en question concerne une problématique spécifique au parc Leber.*
- Répondu sur place.
- 6) Monsieur Jean Crête 10-116456 Ca du 1er juin 2010**
- En référence avec l'intervention précédente, il rappelle aux élus que lors de la campagne électorale, ils se sont engagés à mettre sur pied des projets en partenariat avec les écoles et qu'il est urgent de soutenir les activités destinées aux jeunes de l'arrondissement.
- Le maire rappelle qu'il est aussi commissaire scolaire et que plusieurs projets destinés aux jeunes sont soutenus par l'arrondissement et en énumère quelques uns.
- Répondu sur place.

7) Monsieur John Burcombe 10-116456 Ca du 1er juin 2010

Indique qu'il aurait souhaité que le forum citoyen sur le canal de Lachine suive le modèle de l'Office de consultation publique notamment pour qu'il y ait consultation en deux étapes (une soirée d'informations et de commentaires et une autre pour le dépôt de mémoires) et avoir des documents disponibles afin de se préparer adéquatement. Il déplore que les stations BIXI arrêtent à Atwater.

Le maire rappelle les étapes qui ont été prévues pour la démarche de consultation en deux temps soit des ateliers avec des représentants des organismes communautaires, des universitaires, des constructeurs et des urbanistes dans un premier temps, un sondage auprès de 600 résidants et le forum citoyen le 7 juin prochain lors duquel seront présentées les réflexions sur les façons dont le canal devrait être développé, son potentiel comme outil de développement, les encadrements des projets privés et publics et les investissements sur les abords du canal. Il précise que le tout est conforme à la démarche de consultation initialement annoncée et que le processus a même été bonifié d'un sondage. Il rappelle que plusieurs documents sont disponibles sur le site internet depuis un bon moment déjà dont une synthèse des ateliers et il invite les personnes intéressées à en prendre connaissance. Concernant le BIXI, il rappelle les propos de la conseillère Véronique Fournier plus tôt dans la séance qui indiquait que des discussions sont présentement en cours pour un plus grand déploiement du service sur le territoire de l'arrondissement.

➤ Répondu sur place.

8) Monsieur Jeffrey Dungan 10-116458 Ca du 1er juin 2010

Remercie les élus pour leur implication dans le dossier de l'autoroute Bonaventure et du corridor Dalhousie. Concernant le dossier Lowney phase 8, il indique que le promoteur amasse des signatures pour accélérer le processus d'adoption du dossier et éviter un référendum potentiel. Il indique que plusieurs résidants sont inquiets d'une telle démarche. Il demande que les démarches habituelles soient maintenues afin que le projet soit bonifié et étudié rigoureusement.

La conseillère Véronique Fournier rappelle que sur la question du corridor Dalhousie, la présence des citoyens lors des conseils de ville contribue à garder cet enjeu très présent et que c'est avec l'apport de tous dans l'arrondissement que l'on fera avancer le dossier dans le bon sens. Sur la question des consultations publiques dans le dossier Lowney, elle précise que la démarche ne vise pas à accélérer le dossier mais que ce sont les différentes procédures qui sont à la disposition tant des citoyens que des différents acteurs dans le processus de consultation. Concernant les éléments qui ont été partagés tant par les membres du CCU lors du cheminement du projet que lors des consultations publiques, plusieurs de ces éléments ont été inclus au projet soit, s'assurer de respecter la stratégie d'inclusion, les préoccupations quant à la hauteur, au verdissement et de s'assurer que l'aménagement public autour du projet puisse inclure la morphologie plus élargie du secteur. Elle rappelle l'importance d'une mixité des fonctions et de l'accès aux logements par les familles. Elle invite les résidants à continuer à discuter avec les élus des préoccupations qu'ils auraient concernant le projet puisqu'il n'est pas encore adopté dans sa version finale.

La conseillère Sophie Thiébaud demande des informations additionnelles sur la démarche du promoteur et si cela modifie le processus réglementaire.

Le maire indique qu'il n'y a aucune mesure d'accélération du dossier et que l'important est de s'assurer de continuer à bonifier les projets pour qu'ils soient conformes à la volonté des résidants.

